

Et l'auteur termine l'article en disant:

Un adolescent ne pourrait-il pas également chercher par lui-même les lumières religieuses qui lui manquent?—au lieu d'accuser ses maîtres! Et Radio-Canada ne pourrait-il pas manquer moins de jugement dans le choix de certains maîtres à penser qu'il propose à notre jeunesse?

Monsieur l'Orateur, il est temps que l'on fasse quelque chose afin que la Société Radio-Canada cesse de présenter certains programmes et certains films. De nombreuses protestations sont actuellement entendues à ce sujet, et je me demande s'il ne serait pas temps que le gouvernement de la province de Québec prenne ses responsabilités, puisque la censure relève de sa compétence, ou encore s'il n'y aurait pas moyen, sans s'infiltrer dans les affaires de la Société Radio-Canada, que le ministre responsable de son administration suggère aux dirigeants de cette Société d'établir un organisme composé de parents, d'éducateurs et même d'autorités religieuses qui pourraient surveiller les programmes et les films qui passent à la télévision.

Afin d'enlever le doute qui existe dans l'esprit des Canadiens au sujet des «activités» de la Société Radio-Canada, je suis d'avis qu'il serait temps que le gouvernement institue une enquête royale pour satisfaire la population. Les critiques sont nombreuses, et avec raison.

Je ne veux pas attaquer directement le personnel de la Société Radio-Canada, car il y a du bon au sein de la Société; elle compte des journalistes des plus distingués qui renseignent la population canadienne. Mais je crois qu'il y a des abus dans la présentation de films et de certains programmes par cette Société, et une enquête royale pourrait éclaircir la situation, corriger les abus et, par le fait même, entraîner des économies appréciables en éliminant des dépenses qui, dans certains cas, sont peut-être exagérées.

Lorsque, avec l'argent du peuple canadien, on présente des films qui ne devraient normalement pas passer aux heures où les jeunes écoutent la télévision, je suis d'avis que les Canadiens ont raison de s'en plaindre, car ils ne veulent pas que leurs taxes soient utilisées pour exercer une influence néfaste sur les jeunes.

J'espère que le ministre qui répond à la Chambre pour cette Société prendra ses responsabilités. En toute justice, je crois qu'il serait temps qu'une enquête royale soit instituée afin d'étudier l'activité de cette Société de la Couronne qui, actuellement, est l'objet de tant de critiques en ce qui concerne la présentation de certains films et programmes.

[M. Pigeon.]

(Traduction)

M. J. B. Stewart (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je puis assurer le représentant que ses observations seront transmises à la société Radio-Canada. Cette dernière m'informe que la série d'émissions mentionnée par le député est destinée à renseigner les jeunes, chaque émission portant sur un sujet d'intérêt courant pour les jeunes Canadiens français. Pour ce qui est de l'émission en cause, bon nombre des étudiants qui y furent interviewés faisaient partie d'organismes de jeunes catholiques qui, de concert avec des journaux d'étudiants, ont effectué des enquêtes sur la pratique de la religion chez les jeunes, ainsi que sur l'enseignement religieux dans les écoles de la province de Québec. Les interviews ont permis aux jeunes de donner leur avis sur les résultats des enquêtes et sur les opinions des autres personnes interviewées.

LES INONDATIONS—COLOMBIE-BRITANNIQUE—
NIVEAU CRITIQUE DE LA SKEENA

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, nombre d'habitants de la Colombie-Britannique, surtout ceux qui demeurent dans les vallées où coulent d'importants cours d'eau, sont aux prises avec l'un des problèmes les plus sérieux auxquels ils ont dû faire face depuis seize ans. C'est-à-dire l'éventualité d'inondations dans la région par suite du temps froid et du ruissellement des neiges dans les montagnes. La question a été soulevée l'autre jour par le député de New-Westminster (M. Mather) qui s'intéresse vivement à la situation; le chef de notre parti s'en préoccupe lui aussi fort naturellement, puisqu'il représente la circonscription de Burnaby-Coquitlam. Je sais que le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Laing) est né sur les bords du Fraser. La possibilité d'inondations doit donc le préoccuper vivement puisqu'il est un fils de la Colombie-Britannique. De fait, la situation ne laisse froid, j'en suis sûr, aucun député qui est au courant de la situation.

Il y a déjà eu des inondations attribuables aux mêmes causes, en Colombie-Britannique. Les dernières remontent à 1948, mais les gens de ma génération se souviennent aussi des inondations de 1936. Chaque fois que ces sinistres se produisent, les gouvernements semblent attendre le pire avant de prendre des mesures. J'ai l'impression que c'est ce qui va se produire encore une fois.